L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 23 OCTOBRE 1894.

# PETITES ANNONCES.

## A LOUER.

A LOUER—Magnifiques magasins, St-Pierre et Royale, anciennement occupés par la confiserie Manneccier. Possession immédiate S'adresser à Eugène Rabasse, 60 rue St-Pierre.
21 oct—1 nov

# ANNONCES JUDICIAIRES.

## PAR LE CONSTABLE.

Vente du constable du consentement des parties.—J. Simon vs John C. Navarre.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans — No 21,296. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, et par le consentement par écrit des parties intéressées, enregistré en mon bureau, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à l'escalier des rues Magazine et Sixième, dans le quatrième district de cette ville, MARDI, le 23me jour d'octobre 1894, à 11 h. A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu de l'inventaire saisie dans des rues Magazine et Sixième, consistant en liqueurs, comestibles, meubles, glacière, etc., etc., d'après l'inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
P. AD. FORTIER.
Constable de la Deuxième de Cité de la Nile Orléans. 23 oct—1f

J. Hussey vs. W. J. Chittenden.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans. — No 21,052. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, ancien No 95, nouveau No 429 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 29me jour d'octobre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison.—Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
16oct—16 23 29

Mme Harriet A. Oliver vs Robt Water man.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — No 21,228—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, ancien No 95, nouveau No 429 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 29me jour d'octobre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot de meubles de maison.—Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
16oct—16 23 29

Anthony F. Grass vs Robert Cohen.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle Orléans — No 27,278 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Children, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 30 octobre 1894, à midi, au No 822 rue Sud Peters, entre Baronne et Carondelet, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un coffre-fort en fer.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON,
18 oct—18 23 30 Constable.

L'ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le 8me jour d'octobre 1894, jugement a été rendu dans cette Cour dans l'affaire ci-dessus intitulée, des mots et termes suivants, à savoir:

Mme A. C. Marsh versus Theo H. M. Marsh, No 43,601.

Cette affaire ayant été soumise pour adjudication, par le consentement par écrit de Frank Zengel, Esq., pour le demandeur, et J. B. Rosser Jr., Esq., pour le défendeur;
Et après avoir entendu les plaidoiries et l'évidence, la cour considérant que la loi et l'évidence se trouvent en faveur du demandeur, et pour les raisons seulement exposées,
Il est ordonné, adjugé et décrété, que le demandeur, Mme Anna T. Kleis, épouse de Théodore H. Marsh, sit jugement contre le défendeur, Théodore H. Marsh, son époux, décrétant une séparation de biens entre eux, et le condamnant à lui payer la somme de huit cents dollars, avec cinq pour cent d'intérêt sur la dite somme ci-dessus mentionnée, à partir du 29 août 1894, jusqu'à parfait paiement, et tous les frais de ce procès.
Jugement rendu le 8 octobre 1894.
Jugement signé le 12 octobre 1894.
Signé: F. A. MONROE,
Juge.
En foi de quoi, j'ai à ceci apposé mon nom et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 15me jour d'octobre dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-quatorze.
Signé: JAMES D. RANKIN,
[Sceau] Député Greffier.
21 oct—3 f. en 10 j.

L'ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 15me jour d'octobre 1894, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessus intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

In re Edward Duffy Quigley pétitionnant pour un changement de nom.
No 43,929—Division E.

Cette affaire avec le consentement des parties intéressées a été aujourd'hui entendue.
Présents: W. J. Waguespack, avocat du demandeur.
Chas. A. Butler, avocat de district pour la paroisse d'Orléans.
Après avoir entendu les plaidoiries et l'évidence la Cour considérant la demande du pétitionnaire, Edward Duffy Quigley, bien fondée en raison de la loi, et l'évidence étant en faveur du pétitionnaire;
Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur d'Edward Duffy Quigley, changeant son nom d'Edward Duffy Quigley à celui d'Edward Duffy, et décrétant que dorénavant son vrai et légitime nom sera Edward Duffy. Il est de plus ordonné qu'un honoraire de dix dollars ($10), soit taxé comme frais ici, pour être payé à Chas A. Butler, avocat de district et que le dit Edward Duffy paie les frais de cette affaire.
Jugement rendu le 15 octobre 1894.
Jugement signé le 19 octobre 1894.
[Signé] GEORGE H. THEARD,
Juge.
En témoignage de quoi, j'ai à ceci mis mon nom et apposé le sceau de la dite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 19me jour d'octobre dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quatre vingt-quatorze
ONOFRE TRIAY, Député-Greffier.
20 oct—4f en 5f en 15 j

# AVIS DE SUCCESSION.

Succession de William Pope.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,130—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elizabeth Howe, administratrice de la succession de William Pope, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE,
23oct—23 27 nov1 Greffier.

Succession d'Etienne Laitrette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 44,043—Division C—Attendu que Marie Angiade, veuve d'Etienne Laitrette, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Etienne Laitrette, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE,
23 oct—23 27—nov 1 Greffier.

Succession de Joseph H. Besnard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,967—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Arthur L. Marque, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
20 oct—20 24 28 Greffier.

Succession de William Bradley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,143—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry P. Dart, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
20 oct—20 24 28 Greffier.

Succession de L. Theodore Berg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,864—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par T. Christian Berg, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
11 oct—11 16 20 Greffier.

# AVIS AUX CREANCIERS

Arthur L. Marque vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 43,854—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Arthur L. Marque, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
20 oct—20 24 28 Greffier.

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:

**PAUL CONRAD,**
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.
Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

# VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**LE MERCREDI, 14 NOV. 1894**
**A MIDI,**
—A LA—
**Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans,**
50 et 52 RUE BARONNE,
**La charmante résidence-cottage,**
No 11 rue Prieur,
Avec un excellent site adjacent pour bâtir
**LE JOLI COTTAGE,**
No 13 Rue Prieur.
**LE COTTAGE DOUBLE,**
No 540 Rue Conti.
Ensemble avec deux terrains adjacents.
**LE COTTAGE SIMPLE,**
No 15 Rue Prieur.
**LA MAISON SIMPLE,**
Coin des rues Conaquet et Prieur,
Joli coin pour Bar room et Grocerie.
Un bon terrain adjacent au même.
**Deux terrains de valeur rue Conti.**
Succession de William Cullinan et de Mme Ann Cullinan, sa femme (consolidée).
No 42,149—Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PARCURTIS & BAUMGARDEN—B. Curtis, Encanteur—Bureau Nos 50 et 52 rue Baronne—Le MERCREDI, 14 NOVEMBRE 1894, A MIDI, A LA BOURSE D'ENCAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Nos 50 ET 52 RUE BARONNE, il sera vendu, en vertu d'un ordre daté le 8 octobre 1894, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété foncière ci-après, à savoir:—

1° Deux certaines lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme les lots 4 et 5 de l'Ilet No 41, borné par les rues Bienvil et White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, lesquels dits lots mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme le lot 6 dans l'Ilet No 41, borné par les rues Bienvil, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage double en briques, de 550 rue Conti, contenant deux chambres et une cuisine de chaque côté.

2° Deux certaines lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme les lots 7 et 8 de l'Ilet No 41, bornés par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 150 pieds 3 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Ces lots sont entourés de barrières.

3° Deux certaines lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet, borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, désignés par les Nos 1 et 30, plan par J. Pilié, 1er mai 1840; les dits lots se touchent et mesurent comme suit: Le lot No 1 ferme le cour des rues Gasquet et Prieur et mesure 27 pieds 7 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple, située à l'encoignure des rues Gasquet et Prieur, contenant 4 chambres.

4° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, portant le numéro municipal Nos 9 et 11 rue Prieur, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson (autrefois Gasquet), désignés par les Nos 17 et 18 dans l'Ilet 26, sur un plan de Coanier, daté 8 décembre 1844. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations, connues comme le No 11 de la rue Prieur, consistent en une charmante résidence en bois, bâtie retirée du trottoir, avec une barrière de façade en fer ornementée. La maison contient un grand salon, salle à manger, dépense, cuisine 3 chambres à coucher, cheminées en marbre dans le salon et la salle à manger, cour, galeries de façade et de côté, etc.

5° Un lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, connu comme le No 13 rue Prieur, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson (maintenant Gasquet), désigné par le No 19, dans l'Ilet No 26, sur un plan de Coanier, daté le 1er décembre 1844. Ledit lot mesure, ensemble avec l'adjacent, 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles consistent en un joli cottage en bois, loué $20 par mois.

6° Un en tabs lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, et connu comme le No 15 rue Prieur, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, et désigné comme lot No 20 de l'Ilet 26, mesurant 25 pieds de face à la rue Prieur, sur 148 pi ds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple, de deux pieds de côté et en arrière, 6 chambres et une cuisine à deux étages. Les dimensions sont louées à $16 par mois.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans, par tant intérêt de 8 pour cent par an garantis par titres et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1894 dev ont être assumées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication, qui devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, en espèces ou par chèques sur les actes de vente, pardevant James B. Ward, notaire public. Plan à la Bourse.
7 oct—10 14 17 21 24 28 31—nov 4 11 12 13 14

Compagnie d'Assurances des Marchands.

No 104 rue du Canal.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1894.

La Compagnie publie le rapport suivant concernant son période de (10) mois, du 1er mars 1893 au 31 décembre 1893.

| | | |
|---|---|---|
| Primes reçues— | | |
| Sur risques de feu | $150,240 12 | |
| Sur risques maritimes | 1,909 99 | |
| Sur risques de rivières | 4,064 30 | |
| | $156,224 41 | |
| Primes non acquises l'année dernière maintenant acquises | 50,515 00 | $206,749 41 |
| Primes non acquises du 1er mars 1893 au 31 déc. 1893 | | $62,493 76 |
| | | $144,255 65 |
| Pertes payées— | | |
| Sur risques de feu | 49,687 46 | |
| Moins réservé à l'année passée | 4,843 99 | |
| Pertes payées | 44,843 47 | |
| Moins recouvrées | 1,177 11 | |
| | 43,666 36 | |
| Sur risques maritimes | 131 44 | |
| Sur risques de rivières | 1,077 11 | |
| | 40,559 01 | |
| Primes retournées | 18,729 13 | |
| Réassurances | 4,843 99 | |
| Dépenses brutes | 7,230 98 | |
| Salaires | 12,510 00 | |
| Taxes | 5,121 66 | |
| Frais de cour et d'avocat | 203 95 | |
| Commissions | 12,386 68 | |
| | 61,025 69 | $101,584 70 |
| | | $42,670 95 |
| Moins—Réserve pour pertes non ajustées | | $10,246 00 |
| | | $32,424 95 |
| Ajouter: Compte d'intérêt et loyer | | $16,687 48 |
| Bénéfice | | 49,062 43 |
| Moins dividendes de juin $7,500 et de décembre, 12,000 | | 19,500 00 |
| Profits nets | | $29,562 43 |

La Compagnie possède l'actif suivant:

| | |
|---|---|
| Billets recevables | $5,153 23 |
| Billets garantis | 23,187 76 |
| Primes en cours de collection | 21,954 97 |
| Propriétés foncières | 162,660 55 |
| Argent comptant | 43,476 87 |
| Actions de banques et d'assurance (valeur du marché) | 23,468 00 |
| Actions de chemins de fer (valeur du marché) | 6,786 00 |
| Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché) | 1,000 00 |
| Bons à primes (valeur du marché) | 30,616 00 |
| Nouveaux consols (valeur du marché) | 19,500 00 |
| New Orleans Gas Light Co. (valeur du marché) | 17,700 00 |
| Bons 7 pour cent ville de la Nile-Orléans (valeur du marché) | 6,120 00 |
| Meubles de Bureau, etc | 2,400 00 |
| Jugements | 600 00 |
| Montant de sucre et mélasse en main | 4,500 00 |
| | $370,117 48 |

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
PAUL CAPDEVIELLE,
Président.
JULES MONTREUIL,
Secrétaire.

Fait sous serment devant moi, en mon bureau No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne., ce 10me jour de janvier 1894.
JAMES FAHEY, Notaire.

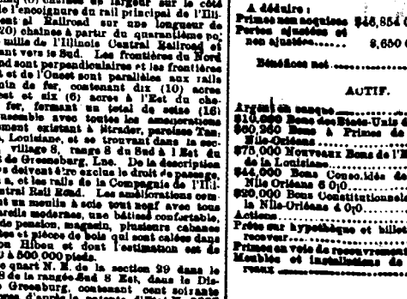


THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per Annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

# VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**LE MERCREDI, 14 NOV. 1894**
**A MIDI,**
—A LA—
**Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans,**
50 et 52 RUE BARONNE,
**La charmante résidence-cottage,**
No 11 rue Prieur,
Avec un excellent site adjacent pour bâtir
**LE JOLI COTTAGE,**
No 13 Rue Prieur.
**LE COTTAGE DOUBLE,**
No 540 Rue Conti.
Ensemble avec deux terrains adjacents.
**LE COTTAGE SIMPLE,**
No 15 Rue Prieur.
**LA MAISON SIMPLE,**
Coin des rues Conaquet et Prieur,
Joli coin pour Barroom et Grocerie.
Un bon terrain adjacent au même.
**Deux terrains de valeur rue Conti.**
Succession de William Cullinan et de Mme Ann Cullinan, sa femme (consolidée).
No 42,149—Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PARCURTIS & BAUMGARDEN—B. Curtis, Encanteur—Bureau Nos 50 et 52 rue Baronne—Le MERCREDI, 14 NOVEMBRE 1894, A MIDI, A LA BOURSE D'ENCAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Nos 50 ET 52 RUE BARONNE, il sera vendu, en vertu d'un ordre daté le 8 octobre 1894, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété foncière ci-après, à savoir:—

1° Deux certaines lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme les lots 4 et 5 de l'Ilet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, lesquels dits lots mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme les lots 4 et 5 de l'Ilet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage double en briques, de 550 rue Conti, contenant deux chambres et une cuisine de chaque côté.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme les lots 7 et 8 de l'Ilet No 41, bornés par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, lesquels dits lots mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un double cottage en briques de 540 rue Conti, contenant deux chambres et une cuisine de chaque côté.

3° Deux certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme les lots 4 et 5 de l'Ilet No 41, bornés par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, lesquels dits lots mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un cottage double en briques de 550 rue Conti, contenant deux chambres et une cuisine de chaque côté.

4° Deux certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme les lots 7 et 8 de l'Ilet No 41, bornés par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, lesquels dits lots mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un double cottage en briques de 540 rue Conti, contenant deux chambres et une cuisine de chaque côté.

Conditions.—Un tiers en plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans, par tant intérêt de 8 pour cent par an garantis par titres et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1894 dev ont être assumées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication, qui devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, en espèces ou par chèques sur les actes de vente, pardevant James B. Ward, notaire public. Plan à la Bourse.
7 oct—10 14 17 21 24 28 31—nov 4 11 12 13 14

# VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La belle demeure à deux étages, Ancien No 95 rue Locust louée à raison de $14 par mois, et le cottage double en bois de bon rapport, anciens Nos 97 et 97 1/2 rue Locust, loué à raison de $15 par mois.
MARDI, le 20 novembre 1894, à midi.
Succession d'Enos T. Lane et son épouse.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B—No 41 668.

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, daté du 18 octobre 1894, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, nous procéderons à la vente à l'enchère publique, le MARDI, 20 NOVEMBRE 1894, A MIDI, A LA NOUVELLE BOURSE DES ENCANTEURS, NOUVEAUX NOS 629 et 631 RUE COMMUNE, à côté de la banque de l'Etat, de la propriété ci-après décrite, pour le compte de la succession ci-dessus, à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Locust, Magnolia, Lafayette et Foydras, désigné par le numéro trente sur un plan fait par B. Bringier, voyer général, le 28 décembre 1838, annexé à un inventaire dans la succession de Henri de Eude, dans le bureau de C. Pollock, ancien notaire, daté le 23 février 1857. Le dit lot mesure trente un pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Locust, par cent-vingt-deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations consistent d'une résidence simple en bois de deux étages, contenant des galeries sur la façade et de côté, salon, salle à manger, cuisine, d'une chambre derrière la cuisine, deux chambres à coucher, chambre pour barnais, grenier à foin, écurie ayant entrée par manganière bangar, chambre à repasser, citerne, latrines, cour, grande cour ayant une entrée pour les wagons. La maison est louée à de bons locataires à raison de $14 par mois, devrait rapporter $16.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et lieu, borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson (maintenant Gasquet), désigné par le No 19, dans l'Ilet No 26, sur un plan de Coanier, daté le 1er décembre 1844. Ledit lot mesure, ensemble avec l'adjacent, 25 pieds de face à la rue Prieur sur 148 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, lesquelles consistent en un joli cottage en bois, loué $20 par mois.

3° Un en tabs lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, et connu comme le No 15 rue Prieur, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, et désigné comme lot No 20 de l'Ilet 26, mesurant 25 pieds de face à la rue Prieur, sur 148 pi ds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple, de deux pieds de côté et en arrière, 6 chambres et une cuisine à deux étages. Les dimensions sont louées à $16 par mois.

Conditions—Un tiers en plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans, par tant intérêt de 8 pour cent par an garantis par titres et privilège de vendeur, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1894 dev ont être assumées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication, qui devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication, en espèces ou par chèques sur les actes de vente, pardevant James B. Ward, notaire public. Plan à la Bourse.
7 oct—10 14 17 21 24 28 31—nov 4 11 12 13 14

# VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**ATTENTION!**

Aux Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Propriétaires d'Ecuries.

Landaus, Voitures, Buggy, Wagons, Corbillards, Chevaux, Wagons à Bair, provenant de Pompes Funèbres, Candélabres, Linceuls, Couronnes, etc.

Meubles de Maison et Effets Mobiliers, à l'Encan.

Dans l'Affaire de Sarah Donegan vs M. J. Donegan et als.
No 42,411—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

VENTE EN PARTAGE.

PAR J. H. O'CONNOR & CO.—Alfred C. Green, encanteur.—Bureau No 56, nouveau numéro 324 rue Carondelet.—MERCREDI, 22 novembre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre d'un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 12 octobre 1894 et signé le 18 octobre 1894, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District et de cette ville, dans l'Ilet No 85, borné par les rues Champs-Elysées, Français, Force et Libertés, désigné par le No 8 sur un plan de J. A. D'Hémecourt, en date du 9 octobre 1867, lequel dit lot mesure 50 pieds 8 pouces de face à la rue Force, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Félix Puig notaire aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
7 oct—7 10 16 23 30—nov 4 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

**VENTE EN PARTAGE.**

Propriété de Valeur dans le Deuxième District.

Le Joli Cottage Simple, avec Allée pour Voiture et Ecurie, No 222 Rue Robertson, près de la Rue Ursulines.

Succession de A. J. Brugier.

No 43,160—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue de la Commune—MERCREDI, 31 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 de la rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, en vertu d'un ordre rendu le 20 septembre 1894 et signé le 26 septembre 1894, par l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus, pour le compte de la succession de A. J. Brugier, Décédé, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont construites, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Villere, St-Philippe et Ursulines, désigné par le No 1 de l'Ilet No 61 et mesurant, ensemble, 120 pieds sur 223 pouces de face à la rue Robertson sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le joli cottage avec mezzanine, connu sous le No 222 de la rue Robertson, subdivisé en 7 ou 8 grands appartements bien aérés, cuisine, chambre à bains, écurie, remise, cour pavée, entrée pour voitures, latrines, waterworks, etc., le tout en bonnes conditions, emplacement de la propriété adjacente, allée, école et chaudière.
Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, par tant intérêt payable par trimestre, garanties par hypothèques sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat de 1894 devront être payées par l'acquéreur.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
30 sept—30 oct 7 14 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Deux lots de terre de valeur sur un joli Boulevard.**

**Avenue Napoléon.**

Succession de Théodore H. Vernuuft

No 42,530—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune.—MARDI, 20 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, près St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 12 octobre 1894, dans l'affaire de la succession de Théodore H. Vernuuft, Décédé, il sera vendu à l'encan:

Deux certains lots de terre, avec toutes les améliorations, etc., qui y sont construites, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 106 (maintenant Ilet No 884), bornés par les rues Long, St-George et Léna et l'avenue Napoléon, désignés comme lots Nos 16 et 17 sur un plan particulier dudit Ilet, dressé par le défunt Joseph Quvillier, arpenteur, en date du 26 février 1848, et déposé au Bureau de l'Hypothèque, ancien notaire de ville. Les dits lots se touchent et mesurent, ensemble, mesure française, 175 pieds 6 pouces de face au Bayou St-Jean, sur une profondeur de 405 pieds sur un chemin privé, courant en arrière du dit Bayou St Jean, et de 300 pieds sur la ligne divisant les lots Nos 2 et 3, et 199 pieds sur la ligne du fond.

2° Quatorze lots de terre situés dans le même district et Ilet, comme le ci-dessus, désignés sur le dit plan comme les lots Nos 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 et mesurant d'après le dit plan comme suit: le lot No 3, 90 pieds de face au bayou St-Jean sur 500 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 2; 560 pieds sur la ligne du lot No 4; les dits lots Nos 7 à 19 se touchent et mesurent ensemble 1,170 pieds de face sur le dit chemin privé sur 475 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne divisant les lots Nos 6 et 7; 1,345 pieds 10 pouces et 3 lignes sur les lignes divisant les lots Nos 19 et 20 et 1,172 pieds 11 pouces dans le fond.
Pour plus de renseignements voir le plan à la Bourse.
Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Prest, notaire. L'acquéreur assumera les taxes dues en sus du prix de l'adjudication. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
14 oct—14 23 30—nov 6 13 20

PAR D. E. MORPHY.

No 42,638—Richard Toole vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B., en date du 17 septembre 1894, et à midi, à la Bourse des Encanteurs, MERCREDI, 24me jour d'octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, nouveaux numéros, 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Frieur, avenue Tulane (anciennement Commune), Johnson et Palmyre, désigné comme lot No six de l'Ilet No vingt neuf, et mesurant vingt-quatre pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de cent quarante-huit pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles.
Conditions—Un tiers en plus comptant et le reste à un et deux ans